

L'université Paris-Saclay recrute pour le CFMI Ile de France un directeur - une directrice

Localisation : CFMI Île-de-France (Centre de formation de musiciens intervenants, Faculté des Sciences, Division des Formations et de la Pédagogie), UFR des Sciences

**Support de poste : Poste de PRAG-PRCE (Professeur Agrégé)
Recrutement ouvert aux personnels de catégorie A des collectivités territoriales : directeur d'établissement d'enseignement artistique, Professeur d'enseignement artistique chargé de direction...**

Cadre général

Implanté sur le campus d'Orsay de l'Université Paris-Saclay depuis 1984, le CFMI Île-de-France (Centre de formation de musiciens intervenants) prépare au DUMI (Diplôme d'université de musicien intervenant, classé niveau II/6 du RNCP) et assure aussi des missions de formation professionnelle continue. Le CFMI travaille en relation avec d'autres établissements et organismes de formation, associations, structures de recherche. Il a pour interlocuteurs les services de l'Éducation Nationale, de l'enseignement supérieur, du ministère de la Culture. Il collabore étroitement avec d'autres acteurs de l'éducation musicale et artistique : établissements d'enseignement artistique, collectivités territoriales et structures de spectacle vivant.

La personne recrutée remplit ses missions dans le cadre des règles déontologiques, de parité et plus généralement celles de la fonction publique.

<https://www.cfmi.universite-paris-saclay.fr/>

Missions de direction de l'établissement

Le directeur ou la directrice du CFMI inscrit son action dans le cadre d'un travail de coopération et de co-construction pédagogique et organisationnelle avec les autres membres de l'équipe de direction.

En lien direct avec les tutelles du CFMI (Université et DRAC Île-de-France) et les services de l'Éducation Nationale, le/la directeur/trice enseignant/e définit, pilote, anime et met en œuvre en collaboration avec ses adjoints et en dialogue avec l'ensemble des membres de l'équipe permanente le projet d'établissement, maquettes et offre de formation, coordination et suivi pédagogique, gestion des équipes et recrutements, partenariats, plan de communication et valorisation, ...

Il ou elle propose, en lien avec les autres membres de l'équipe de direction, toute évolution de la formation correspondant aux métiers ouverts aux dumistes.

Il ou elle organise l'encadrement des équipes administratives, techniques et pédagogiques permanentes et vacataires.

Il ou elle veille à l'optimisation des moyens budgétaires dans le respect des procédures et des dispositifs administratifs et financiers de l'Université Paris-Saclay.

Responsable de la gestion budgétaire de l'établissement, il ou elle garantit la bonne exécution des crédits alloués au centre.

Il ou elle est l'interlocuteur privilégié des partenaires du centre et représente le CFMI dans toutes les réunions extérieures. Il ou elle contribue aux réflexions et actions menées dans le cadre du Conseil National des CFMI.

Pour exercer ses missions, il ou elle collabore et s'appuie sur une équipe permanente constituée de 2 enseignant(e)s adjoint(e)s, d'1 secrétaire de direction qui pilote le secrétariat pédagogique, d'1 gestionnaire administratif et financier, d'1 chargé du secrétariat pédagogique et de la communication, et d'un régisseur-médiathécaire. Cette équipe est complétée par une centaine de formateurs enseignants et/ou assurant des visites, tutorats et jurys.

Missions d'enseignement

Enseignement dans ses domaines de compétences musicales, visites d'étudiants en stages de terrain (écoles primaires d'Île-de-France), tutorat de projets, suivi et accompagnement des candidats au DUMI par VAE.

Le volume d'enseignement correspond au statut de PRAG-PRCE (temps complet de 1607h annuelles soit 384h TD) dans laquelle sont décomptées les activités de direction et de pilotage suivant le référentiel de l'Université Paris-Saclay.

Profil recherché

Qualités requises :

- Capacité au travail collaboratif
- Capacité à définir et mettre en œuvre un projet pédagogique dynamique et cohérent pour le CFMI en phase avec les enjeux actuels de l'EAC
- Sens de l'organisation, de la méthode et rigueur
- Aptitude au dialogue, à la négociation et au travail en équipe
- Autonomie, capacité de proposition et réactivité
- Qualités rédactionnelles et d'expression orale
- Expérience artistique avérée
- Expérience de direction d'équipes, de gestion de projets souhaitée
- Expérience de l'enseignement collectif et de la formation de formateurs

Compétences professionnelles :

- Très bonne connaissance du métier de Musicien Intervenant, des enjeux de l'EAC et de la médiation culturelle et artistique
- Capacité à conduire un projet d'envergure avec la participation active des équipes
- Aptitude au pilotage stratégique de politiques publiques
- Maîtrise du fonctionnement administratif, juridique et financier
- Compétences musicales et musicologiques, ouverture esthétique, expérience artistique. « Pédagogies de l'Orchestre à l'école (pratiques instrumentales collectives) ; « MAO & nouvelles technologies » seront particulièrement appréciées.
- Expérience de l'enseignement collectif et de la formation de formateurs
- Expérience de direction (souhaitée)

Disponibilité importante

Poste ouvert au recrutement :

- Professeur agrégé (MEN ou MESR)
- Grade de catégorie A des collectivités territoriales (Directeur d'établissement d'enseignement artistique, Professeur d'enseignement artistique chargé de direction ...)

Diplômes souhaités :

Agrégation d'éducation musicale, master en sciences sociales

Certificat d'aptitude, D.F.S/D.N.ES/D.N.D.P.M

Poste à pourvoir au 1^{er} septembre 2023

MODALITES DE CANDIDATURE

Candidatures à envoyer au CFMI à jean-marcel.kipfer@universite-paris-saclay.fr (CFMI) avec copie à

- M. Denis Merlet : denis.merlet@universite-paris-saclay.fr

- Mme Isabelle Risbourg: isabelle.risbourg@culture.gouv.fr

Date limite du dépôt des candidatures : **21 avril 2023**

Documents à joindre : curriculum vitae, lettre de motivation, diplômes, justificatif RQTH pour les personnes concernées.

Pour les personnels 2nd degré et des universités, arrêté justifiant le classement candidature à saisir impérativement sur Galaxie (fiche n° 261) / Vega, joindre arrêté d'affectation ou de position.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à Jean-Marcel Kipfer : jean-marcel.kipfer@universite-paris-saclay.fr